



Déclenchement de l'alerte « Gel prolongé » 2 février 2012

La France connaît depuis 2 jours consécutifs des températures très froides, environ 10°C en dessous des normales saisonnières¹, et sans dégel dans la journée pour plus de la moitié du territoire national². Les prévisionnistes s'accordent sur une durée d'environ 6 jours de ces conditions exceptionnelles. Toutes les conditions de déclenchement de l'alerte « Gel prolongé » au niveau national, telles que définies dans la procédure nationale de novembre 2010, sont donc réunies. En conséquence :

La procédure nationale « Gel prolongé » est activée.

Pour la **bécasse des bois**, les consignes sont les suivantes :

- un comptage sur les sites de référence "Gel prolongé" le jeudi 2 ou le vendredi 3 février ;
- un comptage sur ces mêmes sites le lundi 6 février.

Les résultats sont à transmettre au Réseau Bécasse ONCFS/FNC/FDC par courriel, à rezobecasse@oncfs.gouv.fr ou par fax au 02.40.48.14.01.

Toutes les informations disponibles sur la **bernache du Canada** et les **oiseaux de passage (colombidés et turdidés)** doivent être transmises au Réseau Bécasse (coordonnées ci-dessus) ou au Réseau Oiseaux de passage par courriel à denis.roux@oncfs.gouv.fr, ou par fax au : 04.90.64.18.43.

Toutes informations complémentaires quant au comportement, à la distance de fuite et/ou la fréquentation de sites inhabituels par les oiseaux doivent être communiquées.

Des mouvements de bécasses des bois ont déjà été signalés de l'intérieur du pays vers les régions côtières.

Un premier communiqué sur la situation sera publié le 3 février 2012.

*Cellule nationale « Gel prolongé » – ONCFS – Direction des études et de la recherche
2 février 2012*

¹ Source : [www.alertes-meteo.com/previsions/vague de froid](http://www.alertes-meteo.com/previsions/vague_de_froid)

² Sources : <http://www.weatheronline.co.uk/weather/maps/forecastmaps> & <http://france.meteofrance.com/france/meteo>